

Lettre d'information

N°9

Septembre 2011

EMPLOYÉ A DOMICILE, UNE VRAIE PROFESSION

Il est bien loin, le temps où, selon martine, le ménage était réservé à la gente féminine. Et c'est tant mieux !

A l'inverse certaines professions réservées aux hommes, se sont ouvertes aux femmes ... la formation ouvre de nouveaux horizons.

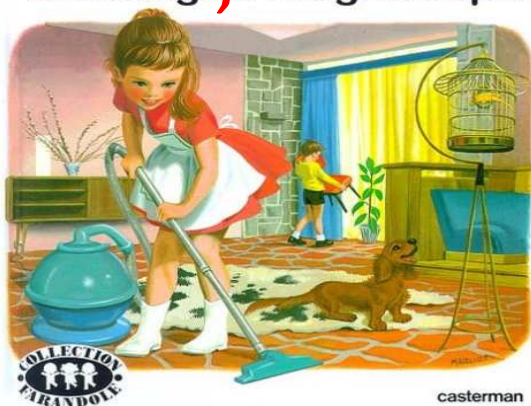
En parallèle, les métiers des services à la personne, en pleine expansion, exigent de plus en plus de personnel formé. C'est pourquoi le Tremplin, a mis en place en interne et en partenariat avec d'autres structures, des formations visant à reconnaître et accroître les compétences de ses salariés.

Ainsi, plusieurs modules ont déjà eu lieu en juin, un autre sur la prévention des problèmes de santé liés aux « gestes et postures » va se dérouler en octobre. Le but étant, pour ceux qui le souhaitent et le peuvent, de déboucher sur un C.D.I. en Association de Services à la Personne comme DOMIPRO SERVICES 31, par exemple.

Cette profession exigeant de nombreux déplacements, le démarrage, en Septembre, d'une auto-école sociale, est un atout supplémentaire pour les salariés en insertion, surtout en secteur rural.

GILBERT DELAHAYE - MARCEL MARLIER

martine
le ménage, c'est ^{pas} génétique



Avant l'hiver, pensez aux travaux de nettoyage du jardin : taille de haies, ramassage de feuilles, bêchage ...

C'est aussi le moment de protéger vos clôtures, volets et autres boiseries des assauts de l'hiver.

Des mercredis débordants d'activités en tout genre, des soirées de devoirs à s'arracher les cheveux, ... des salariés expérimentés peuvent vous seconder.

Pour tous ces travaux, pensez à faire appel aux salariés du Tremplin.

Sommaire :

- Edito : employé à domicile, une vraie profession
- Zoom sur l'auto école sociale
 - Domipro Services 31
 - Le ménage , ça s'apprend !
 - Parcours de salarié

ZOOM SUR L' AUTO ÉCOLE SOCIALE

Plusieurs structures du champ de l'insertion ont constaté l'inadaptation des auto-écoles traditionnelles aux publics en situation difficile.

Cette inadaptation entraîne des délais importants de préparation du code de la route pour les plus motivés et l'abandon pour la plupart.

Alors que le permis de conduire pourrait être le levier à la confiance en soi, à l'autonomie et donc à l'insertion, il devient vecteur de découragement et d'échec.

Une auto école sociale est le moyen de répondre à ce besoin, or il n'en existait pas dans l'agglomération toulousaine.

Ainsi, dès janvier 2008, Alliances et Cultures, le Tremplin, le CIDFF et Desbals Services ont mené une réflexion sur cette question de la mobilité.

Les 4 structures ont décidé de mettre en place une expérimentation à partir de septembre 2009 auprès de 19 personnes dont les premiers résultats prouvent qu'une pédagogie adaptée, augmente les résultats positifs.

Après cette phase expérimentale, les 4 associations partenaires ont créé l'auto école sociale « Etre Mobile, C'est Permis » qui a ouvert ses portes le 14 Septembre 2011. Elle compte un directeur, un moniteur et une conseillère, des embauches sont prévues pour 2012.

Il y a 9 personnes en parcours d'insertion (dont 2 du Tremplin) inscrits à ce programme. L'équipe pédagogique veille à la bonne compréhension des informations et met en place un soutien individuel ou collectif.

Des ateliers transversaux sont prévus au programme de la formation : mécanique, vélo, gestion du stress, repérage sur plan, budget, constat et assurance, sorties découverte...

Notre offre de service ne se limite pas aux travaux ménagers.

Nous mettons à disposition des salariés compétents pour : la garde d'enfant de + de 3 ans, l'entretien courant de votre jardin, les petites réparations (changement d'ampoules, de joints, le montage de meubles en kit) et l'assistance informatique (aide à l'installation d'ordinateurs ou de logiciels). Toutes ces prestations donnent droit à des réductions d'impôts.

D'autres services, réalisables par Le Tremplin, n'ouvrent pas droit à une réduction d'impôt : travaux de maintenance (déménagement, nettoyage de cave et de grenier), petits travaux de bricolage (peinture, tapisserie, ...) et la garde d'animaux (promenade, nourriture, ...).

Vous pourrez retrouver toutes ces informations sur notre site Internet : **www.letremplin31.com**

LE MÉNAGE, ÇA S'APPREND !

Employé de maison et personnel de ménage chez des particuliers, Catégorie 563 c pour l'INSEE.

Les travaux ménagers sont ainsi reconnus comme profession à part entière.

Au Tremplin, nous assurons la professionnalisation des demandeurs d'emploi, en interne mais aussi grâce à nos partenaires extérieurs.

Lors de leur inscription les futurs employés de maison sont formés dans nos murs, avant d'être mis à disposition. Des accompagnements techniques sont également proposés sur les lieux de travail afin de compléter leur formation.

L'acquisition de compétences se poursuit tout au long de leur parcours via des organismes de formation :

- les maisons familiales et rurales (MFR) accueillent nos salariés pendant 3 jours. La première journée est consacrée à l'organisation et la planification des tâches en fonction des objectifs et des particularités de chaque situation. Lors de la seconde journée, est abordé le thème de la sécurité au travail et la dernière séance est consacrée à l'entretien du linge. Cette formation doit permettre aux salariés en parcours d'acquérir un savoir faire professionnel pour un service de qualité.

- Par ailleurs, les tâches de travail sont variées : agent à domicile, agent de nettoyage, agent d'entretien d'espaces verts et/ou de jardin, manutentionnaires, aide de cuisine... c'est pourquoi, nous proposons à nos salariés des formations aux « Gestes et postures de sécurité au travail » dispensées par L'ASFO. L'objectif est clair : prévenir les accidents dus à de mauvaises manipulations de charges ou à de mauvaises postures de travail et ainsi préserver la santé des salariés dans un contexte d'allongement de la durée de la vie professionnelle. La journée de formation est ponctuée par des exercices pratiques et des mises en situation avec le matériel quotidien des participants (aspirateur, échelle, balais, table à repasser...)

Grâce à ces actions, les salariés acquièrent une expérience significative qu'ils pourront faire valoir sur le marché de l'emploi.

DOMIPRO SERVICES 31

Il y a maintenant 8 ans, les administrateurs du Tremplin ont donné naissance à DomiPro Services 31, association de services à la personne, dans le but d'offrir aux salariés en insertion, ayant développé un projet dans l'aide à domicile, un emploi pérenne.

En effet, **cette structure, agréée qualité par la Direction Départementale du Travail, embauche les salariés en CDI, et assure leur formation permanente.**

Les salariés de DomiPro Services 31 réalisent des prestations d'entretien de logement, de linge ... Ces services s'adressent à des particuliers actifs, ainsi qu'à des personnes âgées, handicapées, malades, ou des enfants de moins de 3 ans. Les prestations délivrées sont : l'aide à l'entretien du logement, du linge, de l'aide aux courses, à la préparation et à la prise des repas, accompagnements aux déplacements etc.

Comme pour le Tremplin, les prestations sont déductibles des impôts à 50% et peuvent être réglées, par chèque, virement ou CESU préfinancés.

DomiPro Services 31 intervient sur le même territoire que le Tremplin.

La Coordinatrice encadre l'équipe de salariés et aide à obtenir des prises en charge financières : par les caisses de retraites (RSI, CARSAT, CNRACL etc.), le Conseil Général, les mutuelles, la CAF ...

Pour tout renseignement, contactez
Mlle Pauline Sandri au 05 61 75 09 36
ou par mail domiprocastanet@wanadoo.fr
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Lundi au mercredi de 13h30 à 16h30
le vendredi de 13h30 à 15h30

DomiPro Services 31

PARCOURS D'UN SALARIE

Célibataire avec un enfant Mme R. s'est inscrite au Tremplin au mois de juin 2011 pour acquérir de l'expérience dans l'aide à domicile en vue d'être ensuite embauchée dans une association de service à la personne (ASP).

Nous lui proposons alors l'atelier ménage-repassage et un accompagnement technique sur les premières mises à disposition.

Parallèlement, elle rencontre la conseillère en insertion et contractualise un contrat d'engagement avec pour objectif premier l'obtention du permis de conduire puisque ce dernier est un des critères de recrutement pour les ASP. Elle est alors positionnée sur l'Auto-école sociale « Etre Mobile C'est permis » (voir l'article en recto).

Mme R. intègre donc EMCP le 13/09/2011 pour une durée de 9 mois et poursuit, en parallèle, ses missions de travail avec le Tremplin.

www.letremplin31.com